DÉLIBÉRATION

Acquisition immobilière de parcelles de terrain à Isle avenue des Bayles, propriété du Département de la Haute-Vienne, en vue de la création d'un aménagement cyclable dans le cadre du SDIAC

1 DOCUMENT - *Publié le 13 Octobre 2022*

Délibération du 30 septembre 2022

DEL_20220930_PATRI_14_6_ACQUISITION_PARCELLES_ISLE_BAYLES_DEPARTEMENT.pdf
(.pdf, 174,3 Ko)

TÉLÉCHARGER